Crise au Moyen-Orient : le Medef appelle à la vigilance face aux difficultés de nombreuses entreprises

Publié le 27 mars 2026

Depuis le début de la crise au Moyen-Orient, le Medef a mis en place une cellule de veille et de suivi lui permettant de se tenir informé au quotidien des difficultés rencontrées par les entreprises selon les filières auxquelles elles appartiennent, et de faire ainsi remonter les préoccupations les plus importantes de ses 247 000 entreprises adhérentes lors des réunions régulières organisées par le ministre de l'Économie et des Finances.

Dans ce cadre, le Medef appelle l'ensemble des donneurs d'ordre, publics comme privés, à accorder une vigilance particulière à ceux de leurs fournisseurs qui sont affectés par la hausse des prix de l'énergie ou des difficultés d'approvisionnement. Le respect des délais de paiement, notamment à l'égard du secteur du transport et de la logistique, est à cet égard indispensable afin de ne pas aggraver des tensions de trésorerie déjà fortes.

Le Medef suit également avec une attention soutenue la situation d'autres secteurs durement touchés, comme par exemple certains acteurs du tourisme, les services à la personne ainsi que plusieurs filières industrielles, notamment et pas uniquement, la chimie et la plasturgie.

Alors que de nombreuses entreprises subissent déjà les effets de cette crise, les mesures annoncées doivent désormais être déployées et mises en œuvre au plus vite : report de charges sociales ou d'échéances fiscales sans pénalités, activation de l'activité partielle lorsque cela est nécessaire et mobilisation rapide de l'ensemble des dispositifs existants de soutien.

Face à l'urgence, il est essentiel que les entreprises concernées puissent bénéficier sans délai de réponses concrètes, simples et effectives. La période impose, plus que jamais, la solidarité afin de faire face à une situation que nous espérons la moins longue et la moins lourde possible.